

Les religieuses Amantes de la Croix

(juin 2002)

À la fin du mois d'août 1669, Mgr Lambert de la Motte arriva au Nord du Vietnam, appelé alors par les Européens « le Tonkin ». Ce fut le premier évêque qui mit pied sur le sol vietnamien. Lors de sa visite pastorale, il put ordonner prêtres sept catéchistes du pays, organiser un synode local et enfin instituer une congrégation religieuse féminine à laquelle il donna le nom des « Amantes de la Croix ». C'était le Mercredi des Cendres 1670, quand il reçut les vœux de religion des deux premières femmes tonkinoises, Mme Agnès et Mme Paule.

Les Amantes de la Croix vietnamiennes s'organisent actuellement en 24 congrégations de droit diocésain dont une est installée aux États-Unis.

Lors du synode mondial des évêques d'octobre 1994 à Rome, la soeur Nguyễn Thi Thanh, supérieure des Amantes de la Croix de Phat Diêm (Go-Vâp, Hochiminh-ville), a évoqué un certain nombre de chiffres qui peuvent donner une idée de la progression des vocations religieuses au Vietnam : *« Aujourd'hui, on compte au Vietnam 23 congrégations d'Amantes de la Croix sous juridiction diocésaine auxquelles il faut ajouter une congrégation indépendante aux États Unis. Le total des soeurs, professes et novices, est de 3.561; parmi elles, 53 % ont au dessous de cinquante ans. Les postulantes sont au nombre de 2.291. À cause de l'exiguïté de nos locaux et de l'absence de*

moyens, nous sommes obligées de refuser de très nombreuses demandes. »¹

Je vais relater d'abord une brève histoire des Amantes de la Croix, ensuite un aperçu sur leur spiritualité et leur mission (et enfin donner mon avis personnel d'une recherche sur cette congrégation féminine vietnamienne).

I. Une brève histoire des Amantes de la Croix

Avant la création des Amantes de la Croix, il n'y avait pas au Vietnam de religieuses proprement dites. Des femmes martyrisées, des femmes désireuses d'une vie consacrée à Dieu, on pouvait en rencontrer ; mais les premières religieuses vietnamiennes furent bien Sr Agnès et Sr Paule qui prononcèrent les vœux devant Mgr Lambert de la Motte, le 19 février 1670, au Tonkin.

I.1, Du début jusqu'en 1670 : les jésuites et les premiers missionnaires français

Le premier prêtre missionnaire qui pénétra au Vietnam en 1533 serait, de source vietnamienne, un « *homme de l'Océan du nom de I-ni-Khu* »². Après lui, viennent les dominicains, franciscains, augustins et quelques séculiers, de nation portugaise ou espagnole. Ensuite, à cause des persécutions au Japon (1614), les jésuites débarquent sur le sol du Vietnam, au Sud (en

¹ Bulletin « Églises d'Asie », Missions Etrangères de Paris, n°217, le 16/03/1996.

² OURY (Guy-Marie), *Le Vietnam des martyrs et des Saints*, Paris, Fayard, 1988, p.11.

Cochinchine, en 1615) et puis au Nord (au Tonkin, en 1627). À leur expulsion du pays, ils laissent à leurs baptisés formés en « *thay giang* » (maîtres-catéchistes) la charge de maintenir et de développer la religion.

Les « maîtres-catéchistes » font trois vœux : de chasteté, de pauvreté et enfin d'obéissance aux jésuites. C'est une forme de vie religieuse pour hommes. Mais, existe-t-il alors une vie religieuse pour femmes, organisée par les missionnaires au Vietnam ?

Il est probable qu'il n'y ait pas eu de vie religieuse avant la fondation des Amantes de la Croix. Le Père Alexandre de Rhodes a raconté l'histoire de trois vierges de la province de l'Orient (aujourd'hui, Hai Duong), au Tonkin, « *qui avoient fait vœu à Dieu de Virginité... Ces vierges se nommoient Monique, Nymphé et Vitte* ». Après avoir subi des épreuves par des personnes non-chrétiennes, elles se trouvent ensemble dans la ville royale (Hanoï). « *Depuis, ces trois filles ont esté retirées dans un lieu assurance ; cinq ou six autres portées de mesme resolution, et obligées par leurs vœux à garder perpétuelle Virginité, se sont iointes à elles dans un mesme logis, où elles font un petit Chœur de Vierges, et mènent une vie d'Ange* »³. Cette histoire s'arrête là, on ne connaît pas de suite et il serait hâtif de considérer comme religieuses ces vierges ; d'ailleurs, le Père de Rhodes ne donne aucune affirmation dans ce sens.

Avant que la mission du Vietnam ne soit confiée aux vicaires apostoliques français, les missionnaires n'organisent pas de vie religieuse pour femmes. Le

³ RHODES (Alexandre de), *Histoire du Royaume de Tunquin*, Lyon , 1651, p.306-308.

rapport du Père Filippo de Marini, jésuite, est assez clair : « *Aujourd'hui, parce qu'au Tonkin, les Cloîtres n'existent pas, de nombreuses jeunes filles célibataires, fuient de leurs Villes et, par le travail de leurs mains, elles s'assurent leur nourriture, acceptant de servir dans les maisons de quelques femmes chrétiennes, qui les traitent comme leurs propres filles ; ainsi donc elles vivent toutes exemplairement comme si elles étaient des Religieuses, sans rien vouloir du monde. C'est vrai que nous n'acceptons pas généralement ce retrait du monde, sauf dans les cas urgents et pour très peu de temps, parce que les gentils, les personnes riches qui voient leur comportement et ne le considèrent pas comme un Sacrement (sic), pourraient leur porter préjudice, en les considérant en dérision, en interprétant mal leur comportement, en insultant la chrétienté ; mais aussi, pour ne pas exposer à des tribulations ceux qui concourent à cette si grande œuvre* »⁴.

Durant l'été 1666, un missionnaire français, le P. François Deydier, pénètre au Tonkin et commence à y travailler. Un an après, il écrit à son évêque, Mgr Pallu : « *Le 1^{er} novembre 1667, il me faut penser à faire des règlements pour deux maisons de filles et de quelques veuves qui veulent vivre en commun ; mais je n'ai aucun livre pour m'aider à cela. Je pense que je puis en assembler près d'une trentaine qui ne respirent qu'après cela* »⁵. Il y a en fait deux communautés de vierges qui, en réalité, semblent peu

⁴ MARINI (Filippo de), *Delle missioni de Padri della compagnia di Giesu nella provincia del Giappone, e particolarmente de quella di Tunkino*, Roma 1663, p.223.

⁵ LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission du Tonkin. Documents historiques*, Paris, Téqui, 1927, p.75.

nombreuses. Effectivement, au début de 1669, la Père Deydier fait une tournée dans les communautés chrétiennes. Il raconte : « *De Ke-Voi, je fus à Ke-Mong qui est à une demi-journée de chemin ; cette église est composée de deux nefs ; un des anciens catéchistes appelé Antoine le Vieux, âgé de 82 ans, demeure là. Il y a dans cette paroisse trois jeunes filles qui gardent la chasteté, vivent ensemble en quelques règlements que je leur ai prescrits, dans l'espérance que Dieu nous donnera le moyen de pouvoir former une espèce de monastère, où celles-là et plusieurs autres qui ont ce même désir pourront se retirer ensemble* »⁶ ?

Le Père Hainques réussit à entrer en Cochinchine en 1665, puis le Père Brindeau, en 1669. Malheureusement, tous deux meurent trop tôt, en 1670. Il semble cependant qu'il y ait déjà quelques vierges qui penchent fortement vers la vie religieuse comme celles du Tonkin. Celles-ci font « *écrire à Siam leur dessein, quelques années auparavant, par M. Hainques, auquel elles avaient découvert le désir de se consacrer à Dieu de la manière la plus parfaite* »⁷.

En résumé, certaines chrétiennes vietnamiennes veulent consacrer leur vie au service de l'Évangile. Cependant, aucun couvent n'est alors organisé pour répondre à leur attente.

⁶ LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission du Tonkin. Documents historiques*, Paris, Téqui, 1927, p.57.

⁷ LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission de la Cochinchine, Documents historiques*, t. I, Téqui, 1920, p.95.

1.2, Depuis la création jusqu'à la mort du fondateur (1670-1679).

Le 30 août 1669, Mgr Lambert de la Motte arrive au port du Tonkin, se présentant comme aumônier du vaisseau français qui l'amène depuis le Siam. Au Tonkin, après avoir ordonné prêtres sept catéchistes, il réunit un synode à Pho-hien qui est alors la « ville des étrangers ». Ensuite, le jour même de son départ, qui est le Mercredi des Cendres 19 février 1670, à Phô-hien, il reçoit les vœux des deux premières religieuses Amantes de la Croix, appelées Agnès et Paule.

Le 19 février 1670 est ainsi la date de la fondation de la Congrégation des Amantes de la Croix au Vietnam⁸.

Dans sa « **lettre circulaire de 1670** », il laisse voir sa grâce de fondateur : « ... *J'ai en pensée de vous proposer un genre de vie qui me paraît fort avantageux à sa gloire. Je vous l'enseigne avec d'autant plus de confiance, que je puis vous assurer que devant que de vous connaître ni jamais avoir oui parler de vous, j'ai été sollicité intérieurement dès il y a longtemps de les dresser en faveur de quelques âmes extraordinairement chéries de Dieu...* ». Par sa révélation, nous voyons bien que cette fondation tient à cœur à l'évêque.⁹

⁸ Ces trois textes fondamentaux sont publiés par LAUNAY(Adien) in *Histoire de la mission du Tonkin. Documents historiques*, Paris, Téqui, 1927, p.101-105. Sa version en latin se trouve aux AMEP. (archives des Missions Etrangères de Paris), volume 663, p.7-13.

⁹ Dans un autre document qu'il écrit vers 1663, « Nouvelles Vues d'un missionnaire... », nous lisons : « Voilà un éclaircissement plus particulier et plus ample de la vue qui m'avait été donnée il y avait plus de trente et cinq ans de

Ainsi, après avoir reçu les vœux de Sr Agnès et de Sr Paule, Mgr Lambert de la Motte repart pour le Siam.

&

Un an après son voyage pastoral au Tonkin, le vicaire apostolique de Cochinchine décide d'aller visiter son diocèse. Il est accompagné des missionnaires Vachet, Mahot, Guiart et de deux prêtres vietnamiens, les pères Joseph Trang et Luca Bèn. Ils débarquent au mois d'août 1671 dans la paroisse de Lâm-Thuyên (Nha-Trang). De là, ils montent vers la ville de Faifo qui est alors la « ville des étrangers » en Cochinchine comme Phô-Hiên au Tonkin . C'est pendant la route qu'il crée la Congrégation des Amantes de la Croix dans la paroisse d'An-Chi, province de Quang-Ngai : *« C'est à An-si, pendant que M. Guiart allait à Faifo préparer toutes choses pour le Synode, que M. de Bérithe institua une Congrégation de filles qui firent vœu de virginité perpétuelle, de demeurer ensemble et de vivre sous une supérieure, quoiqu'elles fussent habillées de même sorte de la manière la plus simple du pays ; il ne jugea pas à propos de les voiler, il les appela les Amantes de la Croix, et il leur donna des règles fort approchantes de celles que saint François de Sales a dressés pour les religieuses de la Visitation ; elles ne furent au commencement que huit qui eurent à leur tête, la sœur de M. Trang, prêtre cochinchinois, âgée de 30 ans »¹⁰.*

l'érection et de l'obligation de la Congrégation des Amateurs de la Croix » (AMEP., volume 121, p.757).

¹⁰ LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission de Cochinchine. Documents historiques*, tome I, Paris, Téqui, 1923, p.97.

Pour cette fondation, l'évêque a la chance de rencontrer une bienfaitrice, appelée Bâ Lucia Ky (Madame Lucia Ky). Cette veuve sans enfant, dit le Père de Courtaulin, est « *la femme la plus vertueuse que nous connaissions dans ce royaume. Elle a fait bâtir une grande église et l'a donnée à Monseigneur et à ses missionnaires, et entretient tous les prestres qui vont assister les chrétiens dans cette province* »¹¹. Elle reçoit les premières Amantes de la Croix chez elle et assure leur vie matérielle. Mgr Lambert de la Motte donne à ces religieuses les mêmes règles qu'à celles du Tonkin. Et après avoir présidé le synode de Faifo en janvier 1672, il revient au Siam.

&

L'évangélisation au Siam, pays du bouddhisme d'Hinayana (Petit Véhicule), se révèle laborieuse. La liberté religieuse sous le règne du roi Phra-Narai ne suffit pas pour que les missionnaires réussissent à semer l'Évangile dans le cœur des Siamois. La fondation des Amantes de la Croix tant voulue par Mgr Lambert de la Motte y demeure vraiment modeste.

Au début, il a projeté « *d'instituer une communauté de plusieurs petites vierges, qui pourrait estre autant et plus nombreuse que celle des séminaristes (pouvant contenir près de cent personnes)* »¹². Dans ce projet, il souhaite que « *deux ou trois vertueuses dames de France* » puissent venir guider ces « *ces petites vierges* ». Pour répondre à son

¹¹ Lettre de Jean de Courtaulin : AMEP., volume 735, p.64.

¹² LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission de Siam. Documents historiques*, tome I, Paris, Téqui, 1920, p.23.

souhait, le Père Langlois qui est à Juthia, donne ouvertement son avis : « *Pour ce qui est des religieuses d'Europe, je n'y vois guère d'utilité en ce pays où nous sommes aujourd'hui en liberté, et peut-être demain chassés ; jusqu'à ce qu'on soit assuré des lieux et que la plupart des puissants soient chrétiens, il ne faut guère penser à envoyer des filles ou femmes qui ne feraient qu'embarrasser les missionnaires* »¹³.

Enfin, c'est en 1672, juste après son premier voyage en Cochinchine, que Mgr Lambert de la Motte peut fonder une communauté d'Amantes de la Croix à Juthia « *par la rencontre heureuse de plusieurs sujets qui se trouvèrent disposés à ce dessein* »¹⁴. Cette communauté religieuse, portant également le nom des Amantes de la Croix, n'a que quatre ou cinq filles qui sont toutes d'origine cochinchinoise¹⁵. Nous ne savons rien d'autre sur l'histoire des Amantes de la Croix au Siam durant le XVII^e siècle¹⁶.

&

Mgr Lambert de la Motte fait une deuxième visite dans son diocèse qui dure sept mois, de septembre 1675 à avril 1676. Ce voyage lui donne beaucoup de

¹³ LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission de Siam. Documents historiques*, tome I, Paris, Téqui, 1920, p.24.

¹⁴ LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission de Siam. Documents historiques*, tome I, Paris, Téqui, 1920, p.24.

¹⁵ Voir : LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission de Siam : 1662-1811*, Paris, Téqui, 1920, p.14.

¹⁶ Pour l'histoire de la restauration de la Congrégation des Amantes de la Croix au Siam, au milieu du XIX^e siècle, lire COSTET (Robert) : « Notes d'histoire chrétienne de la Thaïlande », partie I, p.77-78 (document inédit à consulter aux AMEP.).

satisfaction. Il écrit à son ami, Mgr de Laval : *« Je revins au mois de mai dernier de ma chère Cochinchine, où je visitai tous les fidèles dans plusieurs provinces, avec une joie indicible. J'y ai vu une communauté de vierges qui vont à Dieu d'une haute manière, et qui ont besoin qu'on mette des bornes à leur ferveur »*¹⁷.

C'est la dernière fois qu'il voit son diocèse. Car, dès son retour à Juthia, capitale du royaume de Siam, sa santé s'affaiblit sensiblement. Pourtant, il persiste à vouloir s'installer jusqu'à la fin de sa vie, en Cochinchine.

Mgr Lambert de la Motte meurt à 4 heures du matin, le 15 juin 1679, dans le séminaire Saint Joseph à Juthia, à l'âge de 55 ans. *« ... Après sa mort, on lui trouva, par une autopsie, trois grosses pierres collées les unes contre les autres... Et avec ces pierres, on lui trouva encore la vessie toute pourrie et ulcérée, et un de rognons gros comme le poing avec un ulcère... »*¹⁸.

&

I.3 : Depuis la mort de leur fondateur jusqu'à l'arrivée des Français

Depuis la mort de leur fondateur jusqu'à la fin du 19^e siècles, l'histoire des Amantes de la Croix au Vietnam est profondément influencée par ces deux facteurs :

¹⁷ LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission de Cochinchine. Documents historiques*, tome I, Paris, Téqui, 1920, p.198.

¹⁸ LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission de Siam. Documents historiques*, tome I, Paris, Téqui, 1920, p.73.

1, La rivalité entre les missionnaires

2, Les persécutions

I.3.1, La rivalité entre les missionnaires

L'histoire de l'évangélisation du Vietnam est longtemps marquée par le scandale de la rivalité des missionnaires : jésuites portugais, dominicains espagnols, augustins italiens et missionnaires français au Nord ; tandis qu'au Sud (en Cochinchine), la rivalité à la fois sectaire et nationaliste entre les missionnaires devint insupportable : jésuites portugais, missionnaires français, franciscains espagnols et barnabites italiens.

Comment ces pauvres filles Amantes de la Croix, créées par un évêque des Missions Etrangères de Paris, peuvent-elles espérer un soutien de la part d'autres missionnaires, y compris de leur évêque issu d'un autre ordre missionnaire que ceux du Séminaire de Paris ?

Au Nord, dès 1679, le diocèse du Tonkin est divisé en deux : le Tonkin Occidental (Hà Nội) sous la direction de Mgr Jacques de Bourges (sacré évêque en 1682) et le Tonkin Oriental (Hai-Phong) dirigé par Mgr François Deydier (sacré évêque en 1683).

À la fin du XVII^e siècle, le nombre des Amantes de la Croix au Tonkin est de plus de cent religieuses dispersées en plusieurs maisons. C'est un progrès spectaculaire !

Le 1^{er} juillet 1693, Mgr Deydier meurt dans son diocèse d'une crise d'asthme. Après Mgr Lambert de la Motte, c'est lui qui a le plus travaillé pour la fondation et le développement des Amantes de la Croix au Tonkin. À sa mort, le Tonkin Oriental est confié aux Dominicains espagnols de la province du Saint-Rosaire

aux Philippines, tandis que le Tonkin Occidental reste à la charge des Missions Etrangères de Paris.

Le 2 février 1702, le Père dominicain Lezzoli Raymundo est sacré évêque à la paroisse de Ke-sat (Hai-Duong) et nommé vicaire apostolique du Tonkin Oriental. Jusqu'à cette date, les Amantes de la Croix qui sont dans ce diocèse vivent pratiquement sous la direction de Mgr de Bourges. Mais depuis qu'elles tombent sous le pouvoir de Mgr Lezzoli, leur vie est fortement bouleversée. Pour ce qui concerne la vie religieuse, les dominicains semblent n'avoir qu'un seul souci, celui d'établir dans leur diocèse, les religieuses du Tiers Ordre de saint Dominique. Pour atteindre leur objectif, la première chose qu'ils font est de supprimer la règle d'abstinence de la viande, prescrite aux Amantes de la Croix par leur fondateur. Ils exhortent même ces religieuses à manger de la viande en leur en envoyant parfois.¹⁹

Le Père Jean de Sainte-Croix demande à toutes les Amantes de la Croix à Kiên-Lao de prononcer les trois vœux à perpétuité, contrairement à leur pratique. De plus, il menace de chasser de leur maison celles qui refusent d'obéir²⁰. Très perturbées, les religieuses vont consulter l'évêque du Tonkin Occidental qui les encourage à observer les règles que leur fondateur leur a données. Les missionnaires

¹⁹ LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission du Tonkin. Documents historiques*, Paris, Téqui, 1927, p.462-463.

²⁰ À cette époque, les Amantes de la Croix ne prononcent que les vœux temporaires pour un an, jamais les vœux perpétuels. Ce P. Dominicain (Jean de Sainte-Croix) désire que ces religieuses prononcent les vœux perpétuels, ce qu'elles ont refusé.

français mettent leurs confrères de Paris au courant de l'affaire. Sur le terrain, la première maison de religieuses dominicaines est montée dans la paroisse de Bac-Trach (vers 1709) et la dévotion du Rosaire commence à se répandre dans le Tonkin Oriental.

Le conflit des Amantes de la Croix et des dominicains au Tonkin Oriental ne s'apaise point avec le temps. Au contraire, il devient un des sujets à trancher au synode local qui se tient dans la paroisse de Luc-Thuy aux mois de juin et juillet 1753²¹. En 1762, c'est au Saint-Siège qu'il revient de trancher cette question :

- 1, Les Amantes de la Croix doivent se soumettre à leur vicaire apostolique, même s'il est de l'Ordre dominicain.
- 2, Les vicaires apostoliques du Tonkin Oriental ne doivent pas les obliger à quitter leur institut pour le Tiers Ordre des dominicaines²².

La décision du Saint-Siège ne semble pas trouver d'écho sur le terrain ; c'est pourquoi, en 1786, de nouveau, cette histoire est portée au Saint-Siège. En fait, aucun ordre quelqu'il soit, du synode local ou du Saint-Siège, ne peut arranger cette situation conflictuelle entre les Amantes de la Croix et les dominicains.

Au Sud, trois ans après la mort de Mgr Lambert de la Motte, un missionnaire français est nommé évêque pour la Cochinchine, Mgr Mahot, qui

²¹ BUI (Duc-Sinh), *Dong Da-Minh trên đất Việt* (L'Ordre dominicain au Vietnam), tome 1, Saigon, 1993, p.64-65.

²² DINH (Thuc), *Cac nu-tu Mên Thanh Gia tại Việt-Nam*, (Les Amantes de la Croix au Vietnam), Tp Hochiminh, 1994, p.148.

malheureusement est mort deux ans après (1684). La Cochinchine catholique a dû attendre 7 ans pour avoir son nouvel évêque, François Pérez, alors prêtre au Siam.

L'épiscopat de Mgr Pérez est très long, de 1691 à 1728 (37 années). Lui et les missionnaires français ne s'aiment pas vraiment. Les Amantes de la Croix ne peuvent, à cette époque, compter que sur l'évêque auxiliaire qui est français, Mgr Labbé. À la mort de Mgr Labbé en 1723, (donc 5 ans avant Mgr Pérez), il y avait 18 maisons de sœurs en Cochinchine, chacune contenant environ 6 ou 7 personnes.²³

Au milieu de la rivalité des ouvriers évangéliques, la disparition de cet évêque français met les missionnaires de Paris, et leurs protégées qui sont les religieuses Amantes de la Croix, dans une situation plutôt délicate en Cochinchine. Il semble que Mgr Pérez n'ait rien fait pour cette congrégation féminine du pays ; son successeur, Mgr Alexandre de Alexandris et le coadjuteur de ce dernier, Mgr Rist Valère (franciscain italien), non plus. Mgr Alexandris, religieux barnabite italien, va jusqu'à interdire plusieurs de leurs maisons.²⁴ C'était une période difficile pour les religieuses.

L'été 1739, Mgr de la Baume, français d'Avignon, est envoyé par le Saint-Siège en Cochinchine pour une visite apostolique. Lui et son secrétaire, le Père Pierre-François Favre, suisse de naissance, ont rétabli les maisons de religieuses qu'ils appellent, non pas Amantes de la Croix, mais « Dévotes de la Croix » : « Le rétablissement des Dévotes a causé une joie universelle parmi les chrétiens... Il n'y a eu que les

²³ AMEP., volume 131, p.554.

²⁴ LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission de Cochinchine. Documents historiques*, tome II, Paris, Téqui, 1920, p.11.

jésuites qui l'aient désapprouvé. Ils représentèrent à M. le Visiteur que le temps des religieuses et des dévotes n'était pas encore venu, que les anciennes par leur bigoterie avaient donné plusieurs scènes ridicules, que toutes ces femmelettes de la Cochinchine ne valaient pas une pie, et que différentes des Européennes, elles n'étaient du tout point propres à ces exercices de dévotion. M. le Visiteur répondit, avec Saint François de Sales, que l'âme d'une femme était aussi chère à Jésus-Christ et à ses Ministres que celle d'un homme... » ²⁵

La visite apostolique a été très favorable aux missionnaires de Paris qui voient bientôt l'un d'eux à la tête du vicariat cochinchinois : Mgr Armand Lefebvre, ordonné évêque en 1743.

Mais voilà qu'une grande persécution va mettre tout par terre : c'est en 1750 que tous les missionnaires sont expulsés de la Cochinchine.

I.3.2, Les persécutions

L'Église du Vietnam subit beaucoup de persécutions. « *Aucune chrétienté, dit l'historien Guy-Marie Oury, peut-être, dans le monde, n'a été appelée à témoigner de sa foi et à prouver son attachement indéfectible au Christ de manière aussi dramatique. Les chrétiens du Vietnam sont au sens le plus étroit du terme les enfants des martyrs* » ²⁶.

Les Amantes de la Croix, depuis leur fondation, présentes tout au long de l'histoire de l'Église du

²⁵ FAVRE (Pierre-François), *Lettres édifiantes et curieuses sur la visite apostolique de M. de la Baume...*, Venise, chez Barzotti, 1746, (379 pages), p.31-132.

²⁶ OURY (Guy-marie), *Le Vietnam des martyrs et des saints*, Paris, Fayard, 1988, p.192.

Vietnam, sont aussi appelées à témoigner de la foi chrétienne au prix de leur vie. Au regard des gens d'aujourd'hui, elles paraissent plutôt pauvres et moins instruites que d'autres religieuses, comme celles d'origine étrangère ; mais en vérité, elles sont les jeunes filles prévoyantes dont les lampes ne manquent jamais d'huile²⁷. Comme leur Église du Vietnam, elles subissent la persécution dès leur début, au Nord comme au Sud du pays.

Souvent, par ordre personnel des mandarins, les soldats viennent fouiller les maisons des religieuses. Autant qu'elles le peuvent, elles essaient toujours de se disperser ailleurs et d'arranger leur maison avant l'arrivée des soldats²⁸. Ce qui pousse certains mandarins à agir ainsi vis-à-vis des religieuses, ce n'est pas tant la religion, mais l'espoir de trouver de l'argent ou des richesses quelconques chez elles. Quant aux religieuses qui ne peuvent y échapper, elles n'hésitent point à confesser publiquement leur foi.

Au Tonkin, vers l'année 1686-1687, la Mère Paule « *qui est la principale supérieure des Amantes de la Croix* », est arrêtée et conduite au marché, lieu le plus fréquenté de la ville de Phô-Hiên, où elle reçoit trente « *coups de rote* » (sic), devant tout le monde. « *La Mère Paule aussi fort vénérable ayant déjà les cheveux blancs* » répond alors à ceux qui se moquent des chrétiens : « *Vous pouvez bien me faire assommer de coups et il n'en faudrait pas beaucoup pour me faire finir le peu de jours qui me restent de vie, mais vous*

²⁷ Matthieu 25, 1-13.

²⁸ C'est le cas à Kiên-Lao et à Ke-Riën en 1684 : voir LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission du Tonkin. Documents historiques*, Paris, Téqui, 1927, p.320.

ne sauriez m'empêcher de tenir ferme pour la vérité »²⁹.

En Cochinchine, toute la communauté naissante d'An-Chi subit, en 1677-1678, une dure persécution qui détruit complètement leur maison. Ensuite, à la demande expresse de Mgr Lambert de la Motte, le Père Jean de Courtaulin réinstalle cette communauté à Faifo, « ville des étrangers ». Mais la présence de ce nouveau couvent à Faifo ne dure pas longtemps, car Faifo qui accueille les gens venus de tous les coins du monde, n'est pas un endroit convenable pour les religieuses nouvellement instituées en Cochinchine.

Pendant les persécutions, les évêques et les prêtres qui sont les plus recherchés trouvent un grand soutien auprès des Amantes de la Croix : elles les cachent, les nourrissent, leur rendent visite quand ils sont en prison, et notamment assurent la communication entre ceux qui sont condamnés à rester cachés ou prisonniers. Pour les chrétiens et pour la mission, elles instruisent et baptisent les enfants et les femmes, visitent les familles, cachent les objets du culte quand les églises sont fouillées par les soldats, etc.. Pour tout ce service durant ces temps difficiles, elles doivent parfois payer très cher : torture, prison, humiliation de toutes sortes.

Au XIX^e siècle, la Congrégation des Amantes de la Croix connaît l'extrême martyre. Le 29 janvier 1841, à Huê, la première religieuse morte épuisée par la persécution est Sr Marie-Madeleine Nguyen-Thi-Hâu. C'est le commencement des persécutions les plus

²⁹ Voir LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission du Tonkin. Documents historiques*, Paris, Téqui, 1927, p.326-332.

sanglantes au Vietnam, sous les rois Minh-Mang (+1840), Thiêu-Tri (+1847) et Tu-Duc (+1883).
« *Durant les cinq années qui s'étendent de 1857 à 1862, cent quinze prêtres vietnamiens ont été mis à mort, soit un tiers du clergé ; tous les couvents des Amantes de la Croix et de tertiaires régulières dominicaines ont été détruits et leurs communautés dispersées, soit environ quatre-vingts couvents et près de 2000 religieuses ; une centaine de religieuses peuvent être considérées comme des martyres* ». ³⁰
« *Dans le seul vicariat de Cochinchine Orientale (Qui-Nhon), pendant les mois d'août et septembre 1885, 8 missionnaires, 5 prêtres indigènes, 60 catéchistes, 270 religieuses et plus de 25.000 chrétiens furent massacrés ; 225 églises, 17 orphelinats, 10 couvents furent détruits* » ³¹.

Dans l'histoire des persécutions au Vietnam, plus de trois cents Amantes de la Croix ont donné leur vie pour témoigner de Jésus-Christ, au service de l'Église. Leur martyre doit être la semence afin que la foi chrétienne s'enracine de plus en plus au Vietnam.

&

1.4 : Depuis l'arrivée des Français jusqu'à la réunification du pays en 1975

La colonisation française commence au Vietnam par la ville de Saigon et la Cochinchine occidentale, en 1859. De là, elle s'étend quelques années après au

³⁰ OURY (Guy-marie), op. cit., p.181.

³¹ CUSSAC G. in *Histoire universelle des missions catholiques*, (sous la direction de Mgr Simon DELACROIX), Paris, 1957, tome 3, p.238.

Nord, tandis que le Centre, appelé l'Annam, se trouve protectorat français.

C'est fini le temps des persécutions, les chrétiens ont officiellement et pour la première fois connu la liberté religieuse. Cependant toute l'Église du Vietnam est gouvernée par les Européens, prêtres et évêques, qui sont enfants d'une époque où l'esprit colonialiste est « normal ». Nos religieuses Amantes de la Croix doivent souffrir un peu d'être délaissées par l'arrivée massive des congrégations françaises comme les Sœurs de St Paul de Chartres (1861), les Carmélites (1861), les Sœurs de la Providence de Portieux (1878), les Religieuses de N.D. de Mission (1924), les Filles de Charité (1928), etc.

« J'attends très prochainement des Religieuses d'Europe, de la Congrégation dite de Saint Paul de Chartres... En attendant je fais administrer ces maisons (d'orphelinat) par les Religieuses du pays, d'une manière aussi parfaite qu'elles en sont capables, mais qui ne sera jamais aussi régulière que si des Religieuses d'Europe étaient chargées de les desservir ». Ainsi écrit le vicaire apostolique de la Cochinchine Occidentale, Mgr Dominique Lefebvre, dès l'année 1861.³²

Le 20^e siècle arrive aux Amantes de la Croix comme un grand appel à l'adaptation : s'adapter au nouveau code canonique de 1917 et à la nouvelle société que la colonisation française a créée.

- au code canonique de 1917, elles doivent se soumettre au postulat, au noviciat, ensuite au scolasticat, avec une formation nécessaire et enfin à prononcer les vœux simples, d'abord temporaires et puis perpétuels. Auparavant, surtout pendant le temps des persécutions,

³² AMEP., volume 755, p.182.

elles ne font que rarement des vœux ; seules celles qui ont plus de 40 ans sont autorisées à prononcer les trois vœux, et souvent pour une durée d'un an renouvelable.

- À la nouvelle société où elles sont appelées à être enseignantes d'écoles paroissiales, elles doivent au préalable se mettre elles-mêmes à l'école et passer des concours, sans quoi elles ne sont pas autorisées à tenir des classes. De même, pour celles qui sont destinées à être infirmières dans les hôpitaux.

I.5, L'événement de 1954 et l'unification du pays en 1975

La Congrégation des Amantes de la Croix s'accroît bien au Vietnam. Trente ans après leur fondation, à la fin du XVII^e siècle, on compte plus de cent religieuses au Nord et quatre couvents au Sud. En 1780, au Nord, il y a 26 couvents avec de 250 à 300 religieuses, et au Sud, 10 couvents avec de 100 à 120 religieuses. En 1862, on compte 34 couvents au Nord et 18 au Sud.

Au XX^e siècle, deux événements historiques vont encore beaucoup modifier le visage de leur Congrégation, ce sont l'exode de 1954 et l'unification du pays en 1975.

a. L'événement de 1954 :

Après la défaite française à Diên-Biên-Phu (le 8 mai 1954), le Vietnam est coupé en deux par les Accords de Genève (le 20 juillet 1954), commence alors l'exode de près d'un million d'habitants du Nord vers le Sud. Plus de 65% des exilés du Nord sont catholiques, parmi eux il y a aussi quelques évêques,

beaucoup de prêtres et des religieuses. Toutes les congrégations des Amantes de la Croix qui sont alors au Nord, ont des religieuses qui partent au Sud, avec ou sans permission de leurs évêques. Elles s'établissent au Sud, surtout à Saigon, où elles se regroupent en communautés, portant toujours le nom de leur diocèse d'origine : Hà-nôi, Phat-Diêm, Thai-Binh (Tân-Lập), Thanh-Hoa, Bac-Ninh. Il y a deux exceptions : Bui-Chu et Hai-Phong.

Les Amantes de la Croix du diocèse de Bui-Chu, exilées au Sud, deviennent en 1960 les « Religieuses Missionnaires de Trinh-Vuong ». Quant aux Amantes de la Croix de Hai-Phong qui ont disparu petit à petit au Nord quand le diocèse du Tonkin Oriental (Hai-Phong) est dirigé par les dominicains, cette congrégation est réapparue au Sud, dans la banlieue de Biên-Hoà, après l'exil, le 10 juin 1959.

(Le 13 juillet 1995, suite à une instruction romaine, les congrégations des Amantes de la Croix exilées doivent changer leur nom pour adopter le nom du lieu où leur maison-mère se trouve. C'est ainsi que Hà-nôi devient Khiêt-Tâm, Phat-Diêm Go-Váp, Thanh-Hoa Đàlat, Bac-Ninh Thu-Duc, Hai-Phong Bac-Hai).

b. L'unification du pays en 1975 :

Le 30 avril 1975, le gouvernement de Saigon tombe et les communistes règnent sur tout le territoire vietnamien, du Nord au Sud. La vie religieuse qui jusqu'alors était assez libre dans le Sud doit se plier aux mesures restrictives du gouvernement. Les Amantes de la Croix du Sud ne peuvent échapper au destin de l'Église du Vietnam : le recrutement des nouveaux membres est contrôlé ou interdit, plusieurs

établissements sont confisqués, les déplacements ou nominations des membres deviennent difficiles... et toutes connaissent la pauvreté extrême, surtout de 1975 jusqu'à 1986, l'heure de « doi moi » (la « perestroïka » vietnamienne).

L'arrivée des communistes au Sud en 1975 déclenche immédiatement un nouveau mouvement d'exil qui est, pour cette fois, vers les pays étrangers : les États-Unis, le Canada, la France, l'Australie et autres pays libres. Il y a au moins cinq cents mille « boat-people » qui s'expatrient.

Cette date de 1975 est pour les Amantes de la Croix, envoyées auparavant faire des études en Europe, la date d'interdiction de retour au Vietnam. Elles sont bientôt rejointes par d'autres qui s'enfuient du pays. Elles se regroupent enfin en petites communautés un peu partout dans les pays d'accueil et se mettent au service des communautés chrétiennes locales, en particulier des communautés vietnamiennes de la diaspora.

Depuis toujours, dans l'histoire de l'humanité, les exilés deviennent très vite des porteurs d'une culture, et les exilés croyants, des missionnaires. Cela est vrai pour les Amantes de la Croix à travers deux mouvements d'exil au Vietnam en 1954 et en 1975.

1.6, État actuel des Amantes de la Croix

Aujourd'hui, il y a vingt-quatre congrégations vietnamiennes des Amantes de la Croix : vingt-trois au Vietnam et une aux États-Unis. Au Vietnam, le nombre des Amantes de la Croix représente un tiers

des religieuses du pays. C'est la Congrégation féminine la plus nombreuse dans l'Église du Vietnam, par rapport à la soixantaine d'autres Congrégations féminines présentes³³.

1. En dehors du Vietnam :

Comme nous l'avons dit antérieurement, l'événement politique de 1975 fait apparaître dans plusieurs pays du monde actuel des communautés des Amantes de la Croix vietnamiennes dont la majorité se trouve aux États-Unis. Dans ce pays de démocratie le plus lié à l'événement de 1975 au Vietnam, les religieuses de la congrégation de Phat-Diêm qui se sont expatriées à Los-Angeles décident de se constituer en une nouvelle congrégation. Cette création est approuvée par le Saint-Siège en février 1992. La nouvelle congrégation portera le nom des « Amantes de la Croix de Los Angeles » et se met sous la direction du cardinal Roger Mahony, archevêque du lieu. Elle se détache ainsi de sa maison-mère qui est à Go-Vấp, au Vietnam³⁴. Jusqu'à présent, elle est la seule congrégation vietnamienne des Amantes de la Croix qui est créée à la suite de l'événement de 1975. Par contre, de nombreuses petites communautés se forment en dehors du Vietnam :

- Aux États-Unis : sept communautés (Thai-Binh, Cho-Quan, Hànoï, Huê, Qui-Nhon, Thanh-Hoa et Vinh)
- En Australie : une (Bac-Ninh)

³³ Statistique de 1993 in *Ngươi mục-tu công-dông* (Le pasteur de la communauté), Tp. Hôchiminh, 1996, d'Antoine NGUYEN (Ngoc-Son), p.180-183.

³⁴ Magazine « Dân Chua Âu-Châu » (Peuple de Dieu en Europe), Stuttgart, Allemagne, n°175 – Mai 1997, p.25.

- Au Taiwan : une (Dàlat)
- En Norvège : une (Qui-Nhon)
- En Belgique : une (Thu-Thiêm)
- En Allemagne : deux (Phat-Diêm et Thu-Thiêm)
- En France : trois (Hànoï, Huê et Saigon)
- En Italie : deux (Phat-Diêm et Huê)

Ces communautés exilées participent à la vie de leurs Églises locales comme la plupart des migrants catholiques vietnamiens. Elles sont précieuses pour celles qui sont au Vietnam. En effet, ces communautés deviennent le lieu d'accueil pour les religieuses du pays, envoyées pour quelques années d'études à l'étranger et assument le rôle d'intermédiaires entre celles du pays avec le monde entier, notamment pendant les années les plus difficiles après l'arrivée des communistes à Saigon. Sans doute, ces communautés apportent aussi le soutien à la fois moral, intellectuel et matériel à celles du pays qui connaissent au quotidien une pauvreté réelle.

2. Au Vietnam :

Les congrégations des Amantes de la Croix, de droit diocésain, dépendent directement de l'évêque du lieu. Dans tous les diocèses du Vietnam (qui sont actuellement au nombre de vingt-cinq), on rencontre des Amantes de la Croix. Pratiquement, elles participent à tous les domaines de la pastorale et de la vie sociale autant que cela leur est permis : activités

paroissiales, aides sociales, crèches et écoles maternelles, etc.³⁵

Le Vietnam n'est pas un pays où la liberté religieuse est réellement reconnue. Malgré des mesures sévères, elles arrivent à s'adapter à la situation pour assurer le postulat, le noviciat, la formation continue, etc.. Bien sûr, le résultat n'est pas encore à la hauteur ni de leur capacité ni de leur souhait.

Ce qui contribue beaucoup à la vie des Amantes de la Croix depuis quinze ans au Vietnam, est le travail des congrégations qui sont au diocèse de Hôchiminh-Ville (ex-Saigon) : le « Nhom Nghiên-Cuu Linh-Dao dong Mên-Thanh-Gia Thành-phô Hô-Chi-Minh » que l'on appelle tout simplement « Nhom Nghiên-Cuu » (« Groupe de Recherche »). Voici l'historique de ce « Groupe de Recherche » :

En 1985, le Père Pierre Vuong Dinh-Khoi, franciscain, qui travaille auprès de Mgr Barthélémy Nguyễn Sơn-Lâm, alors évêque de Đàlat, a l'idée de réviser les constitutions des Amantes de la Croix pour l'adapter aux directives du Concile Vatican II et au Code de Droit canonique de 1983. Auparavant, il a déjà aidé la Congrégation des « Filles de Marie Immaculée » (« Con Duc Me Vô Nhiêm », Huê) à réviser leurs constitutions. Son avis a été accueilli favorablement par Mgr Barthélémy Nguyễn Sơn-Lâm et surtout par Mgr Paul Nguyễn Văn-Binh, archevêque d'Hôchiminh-Ville. Ce dernier est allé plus loin en

³⁵ Antoine NGUYEN (Ngoc-Son), *La jeunesse et l'Église du Vietnam*, Saigon, (traduction française de DAO (Quang Toan), Toulouse, 1994).

proposant au franciscain de travailler pour les sept congrégations des Amantes de la Croix dans son diocèse. À l'acceptation du Père Pierre Khoi, le « Groupe de Recherche » voit le jour le 25 août 1985, composé de sept supérieures et sept secrétaires des congrégations à Hôchiminh-Ville. Le Père Pierre Khoi y est nommé « conseiller ».

Les « quinze » se mettent ensuite à un travail de recherche sur l'histoire de Mgr Lambert de la Motte, sur celle des Amantes de la Croix et leur spiritualité. Au début, ils n'ont comme documents que quelques ouvrages (des auteurs comme Jean Guennou, Henri Chappoulie, Adrien Launay). Leur objectif est de réviser leurs constitutions selon l'esprit du Concile Vatican II.

Ils publient en 1985-1986 deux petits livres intitulés « Linh Dao Lâm-Bich » et « Tiêu su – But tich DC. Lambert de la Motte » (« La spiritualité de Lambert » et « Biographie – Ecrits de Mgr Lambert de la Motte »). Enfin, ils publient en 1990 les nouvelles constitutions pour les congrégations des Amantes de la Croix au diocèse d'Hôchiminh-Ville, approuvées par leur archevêque à titre « ad experimentum ». Mais, à la grande surprise du « Groupe de Recherche », les nouvelles constitutions étaient bien accueillies par treize autres congrégations. C'est un encouragement inattendu pour le « Groupe de Recherche » !

Après le voyage en Europe du Père Pierre Khoi en 1994, le « Groupe de Recherche » revoit et réédite le livre de « Biographie – Ecrits de Mgr Lambert de la Motte ». Enfin, les nouvelles constitutions sont présentées et approuvées, de façon définitive, au diocèse d'Hôchiminh-Ville, le 2 février 2000.

Actuellement, ces constitutions sont accueillies par 19 sur 23 congrégations des Amantes de la Croix au Vietnam et aux États-Unis.

L'intérêt du travail de ce « Groupe de Recherche » est d'avoir donné une certaine unité aux différentes congrégations vietnamiennes des Amantes de la Croix. D'ailleurs, les publications permettent aux religieuses de retrouver leur identité par la connaissance de leur fondateur et de leur histoire.

Après la sortie des nouvelles constitutions, ce « Groupe de Recherche » projette d'écrire l'histoire de la Congrégation des Amantes de la Croix au Vietnam. En même temps, un centre de formation pour les jeunes Soeurs et la fédération pour toutes les congrégations des Amantes de la Croix sont déjà envisagés. Ce sont de beaux projets ! La Congrégation a un bel avenir devant elle.

< >

II. Les religieuses catholiques du Vietnam

Le fondateur des Amantes de la Croix est né dans une grande famille de la noblesse à Lisieux et reçoit le baptême dans l'église Saint Jacques de cette ville, le 16 janvier 1624. Au plan religieux, Lambert de la Motte est un enfant de la France catholique post-tridentine du 17^è siècle, « siècle des âmes ». Les divers courants de spiritualité de cette époque l'ont profondément marqué : il adore Saint François de Sales, fréquente la Compagnie du Saint Sacrement et l'Ermitage de Jean Bernières à Caën ainsi que Saint Jean Eudes ; élève des jésuites à Caën, il se met

d'abord sous la conduite du jésuite, le Père Julien Hayneufve, à Rouen où il travaille, et puis sous le guide du religieux minime Simon Hallé.

Contrairement aux missionnaires de la génération suivante tourmentée par l'ambiance du jansénisme, lui et son compagnon de mission, Mgr Pallu, se montrent beaucoup plus ouverts, surtout dans ce que les théologiens d'alors appellent « le salut des infidèles ». Leurs fameux « Monita ad missionarios » en sont une preuve.³⁶

La création d'une congrégation féminine qui sera à la fois contemplative et apostolique est une œuvre longuement rêvée et méditée chez lui. Les textes de la fondation des Amantes de la Croix au Vietnam qui sont encore conservés, d'une apparence très simple, transmettent cependant tout son charisme de fondateur.

Dans le texte que nous pouvons considérer comme les « Constitutions », il développe une spiritualité de l'union au Christ, à partir de la parole de Saint Paul (2Cor 5,15)³⁷ pour fonder « *la vie religieuse au Tonkin* ». Il donne à cet Institut : « *La fin de cet Institut sera de faire profession spéciale de méditer tous les jours les souffrances de Jésus-Christ, comme le moyen le plus avantageux pour parvenir à sa connaissance et à son amour* ». Ensuite, le fondateur fixe comme objectifs aux nouvelles religieuses les cinq points suivants :

³⁶ Mgr Pallu et Mgr Lambert de la Motte, « Monita ad missionarios. Instruction aux missionnaires... », Paris, rééditions des Archives des Missions Etrangères de Paris, 2000, 158 pages.

³⁷ « Le Christ est mort pour tous afin que les vivants ne vivent plus pour eux-même, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux » (2Cor 5, 15).

1. Unir leur vie pénitente au Sauveur du monde pour demander la conversion des infidèles.
2. Instruire les filles du pays.
3. Prendre soin des femmes et filles malades.
4. Baptiser les petits enfants moribonds.
5. Tirer les femmes et les filles débauchées de leur mauvaise vie.

Quatorze articles sont donnés comme règles pour organiser leur vie religieuse dont l'article 5 précise : « *Elles sont dispensées de garder la clôture à cause de l'obligation spéciale qu'elles ont de s'appliquer par leur Institut au salut du prochain* ».

Dans ces règles, les points qui suscitent souvent des critiques négatives chez les historiens, surtout chez ceux qui ne connaissent guère la vie des paysans au Vietnam d'alors, sont :

- « *Elles se lèvent à 4 heures du matin* » (Article 8).
- « *Elles garderont une perpétuelle abstinence de chair toute leur vie, à la réserve des jours de Noël, de Pâques et de Pentecôte* » (Article 11).

Si on sait qu'aux pays tropicaux et c'est le cas du Vietnam, toute la nature se réveille au chant du coq, à 4 heures du matin, que les gens sont très pauvres et que les moines bouddhistes s'abstiennent complètement de viande, on ne sera pas très étonné des règles que Mgr Lambert de la Motte a fixées aux Amantes de la Croix.

Encore pour calmer la stupéfaction de quelques Européens devant l'abstinence perpétuelle de la viande chez les Amantes de la Croix de première génération, lisons le rapport du missionnaire Masson, écrit en 1828 : « *Quant à l'observation de l'abstinence des viandes, je crois pouvoir affirmer que nulle part ce précepte n'est plus rarement enfreint qu'ici ; aussi*

n'avons-nous jamais besoin de prêcher sur le sixième commandement de l'Église... Vous trouverez des gens qui mangent des viandes immolées, qui sont adultères, violents, etc. ; mais parmi ceux qui s'avouent chrétiens, vous n'en trouverez pas un qui viole sciemment l'abstinence de la viande : manger de la chair un jour défendu, est regardé comme un sacrilège abominable et une marque d'apostasie. »³⁸

Plantées au milieu de leur peuple, ces religieuses mènent naturellement leur vie consacrée, peut-être sans prendre compte tout de suite de leur vocation particulière. Jacques de Bourges, missionnaire du Tonkin, en témoigne dans sa lettre à son frère, en 1670, année de la fondation : *« Il s'est trouvé aussi un assez bon nombre de veuves et de filles, lesquelles, sans savoir ce que c'était d'être religieuses, ont renoncé au mariage et se sont en divers endroits unies pour vivre ensemble pour conserver la grâce du Christianisme et vaquer à la prière et aux œuvres de charité, en un mot ce que vous avez pû lire dans l'histoire des choses qui se pratiquaient dans la naissance de l'Église se rencontre ici. »³⁹*

Elles s'habillent exactement comme tant d'autres femmes du pays. Elles gagnent leur vie par des métiers honnêtes comme d'autres, y compris parfois des petits commerces, mais surtout de l'agriculture. Voici un extrait de la lettre de Mgr Retord au Tonkin qui nous fait voir comment on pouvait fonder un couvent dans les siècles derniers : *« Chaque maison de Religieuses a sa supérieure, et c'est l'évêque qui est le supérieur général de tout l'ordre. Elles sont*

³⁸ « Annales de la Propagation de la Foi », tome 4, Lyon, 1830, page 323.

³⁹ Amep., volume 677, pages 227-228.

approuvées par le Saint-Siège ; mais elles ne font pas de vœux, sinon simples et temporaires. Cette année je vais encore établir un nouveau couvent ; déjà le local est préparé. Sans doute ces petites fondations nous occasionnent des dépenses ; il faut acheter quelques champs, un jardin, construire une maison et la fournir d'un modeste mobilier ; il faut aussi fournir à ces saintes filles un certain capital pour commencer leurs travaux et leur petit commerce ; mais qu'est-ce que cela comparé à la gloire que procurent au bon Maître ces cœurs simples qui se réfugient dans la retraite pour ne servir et n'aimer que Dieu seul. »⁴⁰

Avec le souvenir des filles de Saint Vincent de Paul qu'il connaît à Lyon, le jeune missionnaire Taberd tout fraîchement arrivé en Cochinchine fait l'éloge des Amantes de la Croix en ces termes : *« Leurs richesses consistent dans le travail de leurs mains ; leur clôture, à aller de temps en temps à la ville voisine, vendre les étoffes qu'elles ont fabriquées ; leurs vœux, à vivre saintement et plus régulièrement que le commun des fidèles : leur règle est tirée des écrits de sainte Thérèse ; elles l'observent exactement et sont vraiment l'édification des lieux qu'elles habitent. »⁴¹*

&

Les Amantes de la Croix sont aimées de la population, des chrétiens comme des non-chrétiens. Elles vivent parmi les gens, aussi simples et pauvres qu'eux. Sans doute, ce sont de très bonnes voisines.

⁴⁰ « Annales de la Propagation de la Foi », tome 19, Lyon, 1847, page 316.

⁴¹ « Annales de la Propagation de la Foi », tome 1, Lyon, 1822-1825, page 10.

De plus, par leur mission, elles rendent service aux autres : service pour l'Église du Vietnam avec le clergé, service auprès des chrétiens et service dans la société.

L'historien Adrien Launay, des Missions Etrangères de Paris, nous donne un regard global sur leur histoire en ces termes :

« À ces nouvelles religieuses, de la Motte Lambert donna le nom significatif d'Amantes de la Croix. Pauvres et saintes filles, elles l'ont bien mérité ce nom, elles ont supporté tout ce qu'il exprime de douleurs, d'angoisses, d'amertumes humaines ; mais aussi elles ont savouré tout ce qu'il prophétise de joie céleste et d'amour divin. Elles ont mené une vie de pauvreté, de travail, d'humiliation, parcourant tous les chemins de l'Annam, visitant ses bourgades et ses villes, afin de régénérer les enfants dans les eaux du baptême ; au péril de leur vie, elles ont caché les prêtres pendant les persécutions ; elles ont porté le pain des forts aux martyrs, jusque dans leur cachot ; et pour couronner tant de vertus et tant d'héroïsme, elles ont confessé le nom de Jésus-Christ dans les tourments et dans la mort. Les Amantes de la Croix ont montré à l'Extrême-Orient la grandeur de l'humilité, la gloire de l'obéissance, la splendeur de la virginité »⁴².

1. Service pour l'Église du Vietnam avec le clergé :

Aux siècles derniers, après le clergé composé des missionnaires européens et des prêtres du pays, il y a dans la mission les hommes catéchistes, et puis les

⁴² LAUNAY (Adrien), *Histoire générale de la Société des Missions Etrangères de Paris*, tome I, Paris, Tequi, 1894, page 144.

Amantes de la Croix. Souvent ces religieuses se voient confiée la tâche d'instruire les femmes et les filles et de baptiser les enfants mourants. Et quand on ne trouve plus d'hommes-catéchistes, elles sont envoyées deux par deux comme missionnaires dans les villages de non-chrétiens : *« Se trouvant absolument seul, sans aide, sans catéchiste, le nouveau (missionnaire) chargea Sœur Miêu, alors âgée de 26 ans, de l'instruire des catéchumènes : elle prépara 58 adultes au baptême. Le mouvement de conversion commençant à s'étendre dans le district, le P. Gernot n'hésita pas à envoyer Sœur Miêu, accompagnée d'une autre religieuse, dans les centres voisins. Nommée sous-prieure du couvent, elle mit tout son zèle à convertir les païens et à annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile. Souvent elle prêchait la religion en plein marché, provoquant les bonzes à la controverse, toujours suivie d'une foule de païens, curieux d'entendre la parole vibrante de cette jeune religieuse. »*⁴³

Leur service dans l'Église du Vietnam durant les persécutions restera historique :

« Ces bonnes chrétiennes rendent d'importants services aux missionnaires, surtout dans les temps de persécution. Ce sont elles qui se chargent de leurs lettres, font la plupart de leurs commissions, et leur portent à manger dans les endroits où ils sont obligés de se cacher. Dans les moments de trouble, lorsque les hommes n'osent presque pas sortir, de peur d'être arrêtés à tout instant, les femmes peuvent aller partout, sans qu'on fasse attention à elles ; car il y a

⁴³ « Annales de la Société des Missions Etrangères », Paris, année 1908, page 11.

peine de mort contre celui qui s'aviserait de fouiller sous les habits d'une femme. »⁴⁴

Un tel service des religieuses pour l'Église persécutée a attiré sur elles la colère de l'empereur Tu-Duc qui, les traitant comme « mauvaises femmes » signe un édit spécial contre elles (1860) : « *Les chrétiens sont une canaille bien endurcie, il est difficile de les ramener à de meilleurs sentiments ; ils se servent de femmes qu'ils appellent vierges, pour receler les objets de piété et pour se communiquer les nouvelles les uns aux autres... Si l'on vient à arrêter de ces mauvaises femmes, il faut se conformer aux sentences portées contre elles dans les provinces de Hanôï et de Phu-Yên, pour les punir afin qu'elles se corrigent* ». ⁴⁵

2. Service auprès des chrétiens

Vu la situation des chrétiens au Vietnam, les couvents de religieuses sont bâtis toujours dans les villages ou les endroits où il y a plus de chrétiens. Dès le début, elles ont l'habitude de rendre service aux chrétiens voisins :

« Elles s'appliquent surtout à aller faire les prières dans les maisons où il y a des malades et à les assister dans leurs besoins spirituels et temporels... Celles qui sont déjà âgées vont visiter les malades du lieu où elles sont, les consoler, les aider à bien mourir et réciter les prières avec les chrétiens pour demander

⁴⁴ « Annales de la Propagation de la Foi », tome 8, Lyon, 1835, page 392, note.

⁴⁵ « Annales de la Propagation de la Foi », tome 34, Lyon, 1862, page 10.

à Dieu une bonne mort ou leur guérison qu'elles obtiennent assez souvent ».⁴⁶

Nous avons vu qu'en Cochinchine, quand le visiteur apostolique, Mgr de la Baume rétablit les couvents, les communautés en sont heureuses. Car les chrétiens « se rappellent combien elles étaient utiles à l'éducation de leurs enfants, et au soulagement de leurs malades ».⁴⁷

Il faut bien souligner aussi qu'au-delà de ces services concrets, la présence des religieuses rappelle aux chrétiens que Dieu doit être aimé avant tout, raison fondamentale de tout croyant.

Les chrétiens respectent et aiment bien ces religieuses. J'en trouve ce témoignage écrit en 1838 par le Père Jeantet, missionnaire au Tonkin :

« Notre vieille abbesse bà mu À mourut : les sœurs mirent trois jours à préparer ses funérailles ; elles lavèrent le corps, l'ensevelirent, le déposèrent dans une belle bière noire de bois épais et solide qui avait coûté 7 ligatures (environ 14 francs). Quand tout fut prêt dans un appartement séparé, les sœurs se relevèrent tour à tour afin de prier continuellement pour la défunte, et les gens du village très affectionnés aux religieuses venaient tantôt les uns, tantôt les autres unir leurs prières à celles des sœurs.

« On récitait d'abord un rosaire ou d'autres prières ; ensuite on s'abandonnait aux pleurs avec grand bruit, selon l'usage du pays. Ces prières et ces pleurs se succédèrent sans interruption pendant plus

⁴⁶ LAUNAY (Adrien), *Histoire de la mission du Tonkin. Documents historiques*, Paris, Téqui, 1927, pages 461-462.

⁴⁷ FAVRE (Pierre-François), *Lettres édifiantes et curieuses sur la visite apostolique de M. de la Baume...*, Venise, chez Barzotti, 1746, (379 pages), page 131.

de 24 heures ; enfin arrive l'heure de faire la levée du corps : on place la bière sur un brancard : 24 jeunes hommes en uniforme, habit et pantalon noir, bonnet carré, ceinture blanche, les douze autres suivent pour recharger ceux-ci quand ils seront fatigués. On part : la grosse caisse va devant, de petits tambours en second lieu, puis des cymbales et deux hautbois ; ensuite le corps, les gens de la Maison de Dieu, les religieuses, une grande partie du village et beaucoup de chrétiens des environs assistaient à l'enterrement et suivaient le convoi sans ordre : les gens bien ravisés priaient à voix basse ; d'autres pleuraient à hauts cris, les uns sincèrement, d'autres par imitation, d'autres enfin par simagrées. Arrivé à la fosse on déposa le brancard lentement : pendant ce temps tous les instruments dont je viens de parler rivalisent à qui fera le plus de bruit : les pleurs ou les cris redoublent aussi, puis on met la bière dans la fosse profonde de 3 pieds au plus : la fosse comblée, tout ce bruit cesse, chacun se retire : les hommes du village reviennent chez les sœurs prendre le repas qu'elles avaient préparé à grands frais, vu leurs facultés (c'est au moins 120 francs) : ils étaient 100 convives. Tout le temps du repas, je n'entendis pas le moindre bruit, quoique je fusse tout près. »⁴⁸

3. Service dans la société

Comme leur Église du Vietnam, les Amantes de la Croix sont instituées dans une société qui était alors organisée et dirigée par la doctrine du Maître K'ong. C'est dans une telle société que leur institut prend petit à petit sa place et se développe.

Le confucianisme n'avance pas d'autres modèles de femme que celle d'une épouse fidèle et d'une douce

⁴⁸ Amep., volume 696, page 233.

mère. Les femmes n'ont pas le droit de se présenter aux concours nationaux pour pouvoir participer au gouvernement du pays, ou dans une tâche publique quelconque. On reproche souvent au confucianisme d'avoir méprisé les femmes et de les avoir faites trop dépendantes des hommes avec sa doctrine des « trois dépendances » :

« Quand tu es encore à la maison, tu dépendras de ton père ;
Quand tu te marie, tu dépendras de ton mari ;
Quand ton mari est mort, tu dépendras de ton fils aîné. »

Le confucianisme ne connaît pas des femmes qui se retirent d'une certaine façon de la société. Le Vietnam a de telles femmes plutôt dans le bouddhisme : elles se retirent dans les pagodes, souvent coupées du monde, pour s'abandonner aux études des sutras, aux méditations.

Les Amantes de la Croix se retirent du monde par leur idéal et leur façon de vivre, mais restent complètement dans le monde au service des autres. C'est une nouveauté au Vietnam et qui offre une autre possibilité d'épanouissement aux femmes.

Si les chrétiens apprécient leur présence pour leur foi, les non-chrétiens les reconnaissent surtout par leurs bienfaits dans le domaine social : service des pauvres, éducation des enfants, soins médicaux, orphelinat, etc. et par leurs qualités humaines comme la simplicité, le dévouement, le voisinage, etc. Aujourd'hui encore, malgré le nombre toujours croissant des congrégations féminines, les Amantes de la Croix demeurent la congrégation la plus populaire du Vietnam.

On les appelle « Di » « Tante », c'est-à-dire qu'on les considère comme la sœur de son père ou de sa

mère, c'est une marque de respect. Quand il s'agit d'une sœur supérieure, on l'appelle « Me » « Mère ». Leur maison, c'est-à-dire le couvent, est désignée sous le nom de « nhà phuoc » « la maison du bonheur ».

&

Il est dommage que sous l'influence du temps, les Amantes de la Croix aient une tendance assez forte de s'eupéaniser de plus en plus : elles aiment bien être appelées « Sœurs » au lieu de « Di, Tante ». Elles abandonnent leur habit du pays pour s'envelopper de robes européennes, se forment à la spiritualité occidentale et à la théologie européenne au lieu de développer une spiritualité vietnamienne et rester dans la pensée de leur peuple pour élaborer avec les autres chrétiens une théologie vietnamienne.

Encore au fil des temps, la congrégation devient dépendante du clergé masculin. Elles se contentent d'habiter à l'ombre du clocher, de rendre quelques services dans la pastorale paroissiale sous la direction d'un curé parfois très autoritaire, y compris la sacristie, simple tâche que n'importe quel chrétien pourrait faire. Quel gaspillage pour l'Église du Vietnam ! On ne voit plus la silhouette des religieuses baptiseuses et missionnaires sur les chemins du pays comme jadis.

À l'heure de l'inculturation, j'espère que les congrégations des Amantes de la Croix si aimées de l'Église du Vietnam vont réfléchir sur leur présence et leur service, pour vraiment « être au sein du peuple vietnamien, rester solidaires du destin de leur patrie,

poursuivre les traditions de leur peuple, s'associer à la vie présente de leur pays ». ⁴⁹

< >

./.

⁴⁹ Cf. : La lettre commune de 1980 des évêques du Vietnam, traduction française dans *La Documentation Catholique*, n°1803, le 01 mars 1981, pages 241-244.